



PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2023 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le jeudi 10 novembre 2022 à 9 h 15 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Marc Bureau Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Olive Kamanyana, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne préside la séance.

Est absent, monsieur le conseiller Steve Moran

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, M^e Andrée Loyer, directrice exécutive et greffière par intérim, Daniel Feeny, attaché politique et M^e Séléna Beaumont-Demers, greffière adjointe par intérim, ainsi que Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Émilie Chasles, directrice territoriale, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Alyssa Dallaire, agente de communication, Communications, Bruno Desautels, chef de division par intérim, Eau et matières résiduelles, Yvon Desjardins, directeur, Travaux publics, Louis Charles Désy, directeur par intérim, Infrastructures et projets, Renée Guénette, chef de division, Finances, Annie-France Major, responsable PGMR, Eau et matières résiduelles, Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau et Mario St-Pierre, directeur, Finances.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne rappelle les règles entourant les amendements et les votes indicatifs qui seront demandés afin d'accompagner l'administration dans les prochaines étapes en vue du conseil municipal du 6 décembre. Des modifications sont apportées à l'horaire de demain en raison des événements entourant la journée du souvenir.

Quant à l'amendement proposé par monsieur le conseiller Marc Bureau et madame la conseillère Isabelle N. Miron relatif au 100, rue Gamelin, monsieur Champagne indique que la formulation actuelle répond favorablement aux attentes et exigences et en conséquence aucun amendement n'est nécessaire. Les équipes seront prêtes à intervenir en 2024, et ont déjà débuté l'analyse du dossier. Madame Miron indique qu'elle est satisfaite et souhaite s'assurer que le projet ne tombe pas dans l'oubli à nouveau.

RT20221110-P20

AMÉLIORATIONS DE SERVICES – PROGRAMME D'AIDE POUR LE REMPLACEMENT DES ENTRÉES DE SERVICE DE PLOMB

Présentation par monsieur Yvon Desjardins.

Des modifications apportées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) au règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) exigent la production d'un plan d'action visant la correction des entrées de service de plomb.

Il n'y a aucune conduite maitresse en plomb dans la Ville. Le conseil municipal a retenu un scénario (CM-2022-522) prévoyant un montant forfaitaire de 1000 \$ au citoyen. La Ville devrait déboursier environ 6000 \$ par propriété, à raison d'une vingtaine par année.

RECOMMANDATIONS :

CP-TP-2022-18

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 20 000 \$ récurrent pour la mise en œuvre d'un programme d'aide pour le remplacement des entrées de service de plomb (côté citoyen) tel que décrit au scénario retenu, conditionnellement à l'approbation des sommes demandées pour la bonification de service lors de l'étude du budget 2023.

CP-TP-2022-19

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget opérationnel récurrent de 20 000 \$ pour la mise en place d'une campagne de communication encadrant le remplacement des entrées de service de plomb à la ville de Gatineau.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin demande des précisions relatives à l'échéancier du règlement et des travaux qui devront être effectués. Il demande si le coût du programme augmentera une fois le règlement en place et si les possibles excédents seront réaffectés. Il demande s'il y a des archives démontrant l'évolution des quantités de plombs dans l'eau.

Monsieur Desjardins explique les contraintes de temps pour les échantillonnages qui doivent débiter en juillet. Le règlement serait présenté après les Fêtes. Il indique que les travaux doivent être réalisés dans les 36 prochains mois, et donc si les demandes sont présentées plus tardivement, il y aura une réserve pour ces demandes. Il existe effectivement des tableaux permettant de suivre les échantillonnages passés et ils seront complétés par les tests à faire entre juillet et octobre.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent demande des précisions sur le partage des opérations effectuées par le citoyen et par la Ville.

RT20221110-P21

AMÉLIORATIONS DE SERVICES – PGMR 2023-2029

Présentation par madame Chantal Marcotte. Elle est accompagnée de monsieur Bruno Desautels et de madame Anne France Major.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter les actions prévues au projet de PGMR modifié 2023-2029 pour 2023;
- présenter les besoins budgétaires pour 2023;
- présenter les besoins budgétaires pour 2023-2029;
- faire entériner les recommandations.

Plan de la présentation :

- Plan d'action 2023 du PGMR;
- Coût du PGMR;
- Subventions potentielles 2022-2024;
- Prochaines étapes;
- Recommandations.

Madame Marcotte détaille le plan d'action et les coûts relatifs au PGMR.

RECOMMANDATIONS :**CP-SEMR-2022-031**

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget additionnel de 5,1 M\$ pour financer la mise en œuvre des actions du PGMR prévues en 2023-2029 via la taxe GMR résidentielle.

CP-SEMR-2022-032

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 2,6 M\$ pour financer la mise en œuvre des actions du PGMR prévues en 2023-2029 via une nouvelle taxe PGMR-ICI.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Mike Duggan demande des précisions sur les termes utilisés dans la présentation. Il s'agit d'un ajout de quelques millions par année, à raison d'environ 5 \$ par porte au compte de taxes. Il s'agit d'une moyenne afin de ne pas faire fluctuer la taxe. Est-ce qu'il y a des arrimages avec le plan climat? Madame Major indique que les actions visent à réduire à la source afin de limiter les émissions de GES.

Madame la conseillère Anik Des Marais souligne les efforts mis dans l'élaboration du projet. Est-ce que les montants seront suffisants puisque nous retournons en appel d'offres pour les collectes l'an prochain? Est-ce que la sensibilisation est efficace, c'est important, il y a des enjeux dans le Plateau. Pour les résidus de construction, elle est contente que les entreprises de construction soient accompagnées dans ce volet. Madame Marcotte indique qu'il n'y a pas de lien entre les coûts de la collecte et ce qui est présenté aujourd'hui. Madame Major indique que des liens seront faits avec l'APCHQ et autres partenaires dans le domaine de la construction.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron souligne son appui au projet. Elle indique que les intentions sont bonnes, mais qu'on ne fournit pas à la tâche avec la collecte de déchets. Pour les propriétaires des multi logements, elle croit qu'il serait essentiel de prévoir des méthodes pour les accompagner lorsque des ménages sont abandonnés en bordure de chemin.

Madame Marcotte mentionne que l'entrepreneur qui fait la collecte est en mode solution et effort. Il y a des retards, mais dans le cadre de la révision, les équipes sont à pied d'œuvre pour modifier et moduler le service de collecte afin de répondre aux enjeux.

Monsieur le conseiller Marc Bureau félicite le service du travail qui a été effectué. Les campagnes de sensibilisation sont très importantes. Il mentionne que certains citoyens déposent des centaines de sacs de feuilles en bordure de chemin.

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire demande si la campagne de sensibilisation sera adaptée par secteur. Madame Marcotte indique que les problèmes récurrents sont ciblés, et la sensibilisation et l'éducation sont adaptées.

Madame la conseillère Olive Kamanyana souhaite des informations sur les campagnes de sensibilisation relativement aux feuilles. Elle désire s'assurer qu'il y ait des actions ciblées. Madame Marcotte indique qu'ils sont en train de préparer des actions pour Noël et qu'il y a d'autres options pour les feuilles que de s'en débarrasser.

Monsieur le conseiller Denis Girouard s'interroge à savoir si les inspecteurs pourraient être plus fermes avec des contracteurs ou des entrepreneurs délinquants.

Monsieur le conseiller Jean Lessard indique que lors de récidive, il donner des avis d'infraction. Il note la situation de la rue Campagnard.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon commente le projet de sensibilisation. Les PGMR ne sont pas uniformes d'une ville à l'autre. Il souhaite que soit expliqué que la présence d'encombrants au coin d'une rue n'est pas une invitation à y mettre d'autres encombrants.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne indique que le conseil municipal précédent a toujours gardé le cap quant au PGMR. Il faut continuer de faire des efforts en matière de gestion des matières résiduelles. Il est fier que le cap soit maintenu.

Madame Des Marais indique que les déchets sont une richesse. Elle encourage l'utilisation des feuilles à d'autres fins, et souligne que c'est bénéfique pour la biodiversité.

La rencontre de travail sur le budget est suspendue à 10 h 15.

Reprise de la rencontre de travail sur le budget à 10 h 33.

RT20221110-P22

**BILANS ET SUIVI DES DEMANDES DE L'ÉTUDE DU BUDGET 2022 –
BILAN DES ÉCOCENTRES MOBILES**

Présentation par madame Chantal Marcotte. Elle est accompagnée de monsieur Bruno Desautels.

Les objectifs de la présentation sont de :

- déposer un bilan 2022 des écocentres mobiles;
- faire des recommandations pour l'année 2023.

Plan de la présentation :

- Bilan 2022 des écocentres mobiles :
 - Rappel des événements tenus en 2022;
 - Ressources humaines et partenaires impliqués;
 - Statistiques;
 - Constats;
 - Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-SEMR-2022-024

Le comité exécutif recommande de maintenir les écocentres mobiles pour l'année 2023, à raison de trois écocentres mobiles pour le secteur d'Aylmer et deux écocentres mobiles pour le secteur de Buckingham.

CP-SEMR-2022-025

Le comité exécutif recommande de diminuer le budget actuel de 182 000 \$ au budget requis de 125 000 \$ pour la tenue des écocentres mobiles en 2023.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon indique que les statistiques sont éloquentes pour le secteur d'Aylmer. Un écocentre est nécessaire dans l'ouest. En janvier, une réserve foncière a été votée et il souhaite savoir où est rendu le projet ainsi que l'échéancier. Il demande si une visite sera faite sur le terrain avec les citoyens, et demande la durée des actions contenues au plan déposé par le consultant.

Madame Marcotte indique que ce dossier a cheminé, qu'il faut acheter un terrain et faire un changement de zonage. Certains citoyens avaient une crainte quant à la venue d'un tel bâtiment dans leur secteur. Afin de s'assurer de travailler avec les citoyens, il y a eu un médiateur qui a été mis au dossier afin d'aider à trouver un consensus entre les citoyens, les membres de l'administration et les élus. Elle indique qu'un plan a été déposé par la suite. Elle ne peut détailler l'échéancier davantage à l'heure actuelle. Elle indique que les actions liées au plan prendraient fin en avril.

Monsieur Louis Charles Désy indique que les besoins pourront être réalisés seulement lorsque le terrain sera défini. C'est un délai d'approximatif de trois ans une fois que l'acquisition est faite.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc s'interroge sur l'écocentre mobile. Il indique que les individus avec une plaque d'immatriculation commerciale ne pouvaient déposer leur objet malgré une preuve de résidence. Il souhaite qu'une campagne de communication soit déposée pour les journées spéciales, peut-être par le biais de détritrus. L'offre d'écocentre mobile est un service au citoyen, il souhaite que ce projet cesse de faire l'objet d'une recommandation année après année et que l'offre soit permanente.

Monsieur Desautels mentionne que les véhicules plaqués « F » sont de nature commerciale, et sans égard de qui est au volant. Ce sont les termes du règlement, qui est d'ailleurs revu pour être assoupli (ex : un bureau de notaire ou un salon de coiffure qui ont des véhicules commerciaux, mais que les rebuts ne sont pas commerciaux).

Madame Marcotte indique qu'il y a déjà tellement de véhicules dans l'ouest pour les écocentres mobiles, qu'il faudrait cibler dans l'est uniquement pour éviter de créer des situations problématiques. Une des actions du PGMR porte sur la traçabilité.

Madame la conseillère Anik Des Marais mentionne qu'il faudrait peut-être réfléchir aux nombres de collectes mobiles dans l'ouest.

Madame la conseillère Caroline Murray souligne le besoin dans l'écocentre dans l'ouest et l'esprit de collaboration de la Ville avec les citoyens du secteur.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin demande des précisions quant à la disposition de styromousse.

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire demande s'il est possible d'organiser ou de s'impliquer des collectes de styromousse. Madame Marcotte précise que deux actions dans le PGMR permettent dès 2023 d'accompagner les associations qui ont ce genre d'initiative. En organiser, actuellement, avec les enjeux de personnels, n'est pas une option possible.

Monsieur le conseiller Denis Girouard revient sur la question des plaques d'immatriculation et exprime ses préoccupations sur la réglementation.

Madame Des Marais questionne l'utilisation d'un outil permettant de densifier les matières pour le transport de la styromousse.

Madame Murray souhaite qu'on accompagne les associations qui organisent des collectes de styromousse. Elle souhaite avoir une idée d'un montant qui pourrait être réservé pour les associations qui organisent les collectes de styromousse.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet rappelle que l'objectif est la réduction à la source.

RT20221110-P23**BILANS ET SUIVI DES DEMANDES DE L'ÉTUDE DU BUDGET 2022 – BILAN DE LA GESTION DES ENCOMBRANTS**

L'ordre des présentations est modifié et celle-ci sera la dernière. La présentation est faite par madame Chantal Marcotte, accompagnée de madame Anne France Major et monsieur Bruno Desautels.

Les objectifs de la présentation sont de :

- déposer le bilan 2022 de la gestion des encombrants;
- présenter des actions pour l'optimisation de la gestion des encombrants;
- faire des recommandations pour l'année 2023.

Plan de la présentation :

- Bilan des services de gestion d'encombrants :
 1. Collecte d'encombrants valorisables;
 2. Projet pilote de collecte d'encombrants sur demande;
 3. Apport volontaire des encombrants-déchets;
 4. Collectes spéciales d'encombrants en bordure de rue :
 - Encombrants-déchets;
 - Encombrants de bois et articles de métal;
- Propositions d'optimisation de la gestion des encombrants;
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-SEMR-2022-026

Le comité exécutif recommande de poursuivre le service de collecte d'encombrants valorisables en 2023 et promouvoir ce service auprès des citoyens.

CP-SEMR-2022-027

Le comité exécutif recommande de poursuivre le projet pilote pour une collecte d'encombrants sur demande jusqu'en décembre 2023 et mandater le Service de l'eau et des matières résiduelles de déposer un bilan au conseil municipal en mars 2023.

CP-SEMR-2022-028

Le comité exécutif recommande de maintenir le service d'apport d'encombrants-déchets aux écocentres et centre de transbordement et mandater le Service de l'eau et des matières résiduelles de proposer des modifications à la tarification en 2023.

CP-SEMR-2022-029

Le comité exécutif recommande d'offrir des collectes spéciales d'encombrants-déchets et encombrants de bois et articles de métal prévues en avril à août, octobre et novembre 2023 et retirer les collectes spéciales supplémentaires prévues en mars 2023 (réduction du budget de 141 000 \$).

CP-SEMR-2022-030

Le comité exécutif recommande d'autoriser le trésorier à prévoir un budget de 127 000 \$ pour engager les ressources nécessaires au maintien de l'apport volontaire d'encombrants-déchets aux écocentres.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la mairesse France Bélisle remercie les équipes de la présentation. Elle trouve qu'il est nécessaire et pertinent de prolonger le projet pilote pour une collecte d'encombrants sur demande. Elle trouve qu'il est sage de se raffiner puisqu'on rencontre déjà des difficultés. Dans le contexte du projet pilote, avec l'intention et le désir d'avoir un écocentre dans l'ouest, est-ce qu'il y a une possibilité que les gens qui font des dépôts aux écocentres soient sondés sur leurs attentes quant à un nouvel écocentre de l'ouest?

Madame Marcotte apprécie la suggestion et cet élément fera l'objet d'une réflexion.

Madame la conseillère Anik Des Marais apprécie l'écocentre, mais elle apprécierait s'il y avait un magasin pour récupérer des items. Est-ce que les autres écocentres peuvent offrir ce service? Madame Marcotte indique qu'il y a des éléments légaux à considérer. Madame Major indique qu'avec la subvention de recyc'Québec certaines matières pourraient être réutilisées, comme les portes.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc indique que ce projet de collecte d'encombrants devrait prendre fin en février, et qu'il serait prolongé pour un seul secteur et pour une durée déterminée. Dans le cadre du projet pilote, la morphologie du secteur est dense. Il s'inquiète d'un déploiement à grande échelle; le territoire de la ville est disparate au niveau de la densité et il y aura des enjeux avec le fournisseur qui est situé à Hull. Prolonger le projet pilote dans le secteur du Plateau, il n'y a pas d'enjeu, mais il faudrait le déployer dans un autre secteur si l'objectif est d'en tester les limites et les extrêmes. Le contexte actuel est facilitant.

Madame Marcotte indique que la poursuite du projet pilote n'est pas pour la manière de le faire, mais surtout la revalorisation et les débouchés. Il n'y a eu qu'un seul soumissionnaire et il a de la difficulté à valoriser les biens recueillis. Un autre secteur serait un autre appel d'offres. Madame Major indique également que le besoin est d'avoir une année de référence entière, actuellement il n'y a pas eu de collecte pour la période de déménagement.

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon questionne le calendrier de collecte. Les collectes sont en septembre et novembre. Durant quatre mois, ce service n'est pas offert. Madame Marcotte indique qu'il n'y a pas de demande pour cette période.

Monsieur le conseiller Jean Lessard indique que lors de la tempête de mai, il y a eu des enjeux avec les licences commerciales. Il questionne les frais associés aux événements naturels, et croit que cet élément devrait être considéré dans la révision de la réglementation.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin indique que l'application Dtritus est un bel outil. Il mentionne une problématique quant à la notification des collectes qu'il reçoit, celle-ci arrive le soir même de la journée de la collecte. Madame Marcotte fera les vérifications. Il dénonce les dépôts illicites dans les forêts qui appartiennent à la ville, au MTQ et à des individus.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin questionne des frais qui auraient été imposés à l'écocentre au propriétaire d'un logement qui réside aussi dans cet immeuble. Madame Marcotte fera les vérifications.

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire est satisfaite de la prolongation du projet pilote. Elle souligne que les réalités des quartiers sont différentes. En termes de communication, elle désire connaître les initiatives à venir. Elle désire que les motifs entourant la sélection du secteur dans le cadre de ce projet pilote soient connus par les citoyens. Madame Major répond qu'un plan de communication sera déployé dans les prochains jours.

La présentation prend fin à 12 h 15.

RT20221110-P24

BILANS ET SUIVI DES DEMANDES DE L'ÉTUDE DU BUDGET 2022 – SERVICE DE LIVRAISON ET DE RÉPARATION DES BACS ROULANTS

La présentation est devancée, suite à la fin de la présentation sur les écocentres mobiles. Elle est faite par madame Chantal Marcotte, accompagnée de monsieur Bruno Desautels.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter l'évolution de la charge de travail de l'équipe de livraison depuis 2016;
- dresser brièvement le portrait de la situation actuelle;
- présenter les résultats de l'analyse effectuée sur la faisabilité de rendre possible l'obtention et les réparations des bacs roulants dans les écocentres;
- Faire entériner la recommandation.

Plan de la présentation :

- Évolution de la charge de travail depuis 2016;
- Équipe des bacs 2022;
- Portrait de situation 2021 vs 2022;
- Analyse sur la faisabilité de rendre possible l'obtention et les réparations des bacs roulants dans les écocentres :
 1. Services offerts/fonctionnement;
 2. Personnel et équipements/logistique requis;
 3. Coûts;
 4. Constats/commentaires;
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS :

CP-SEMR-2022-033

Le comité exécutif recommande de ne pas aller de l'avant avec la possibilité aux citoyens de se présenter aux écocentres de la ville afin d'obtenir ou de faire réparer un bac roulant.

CP-SEMR-2022-034

Le comité exécutif recommande d'augmenter le niveau de service pour atteindre un délai maximal de deux semaines pour la livraison et réparation d'un bac municipal aux citoyens

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur le conseiller Jean Lessard demande si la réserve des bacs est pour les trois types de conteneurs. Il souhaiterait une meilleure transversalité entre les services pour les nouveaux secteurs et les nouvelles unités. Monsieur Desautels indique qu'il n'y a pas d'enjeux pour les réserves. Pour les nouveaux immeubles à logements, l'enjeu est au niveau de la communication entre les propriétaires et les services. Une demande pour un bac gris doit être validée par le propriétaire.

Madame la conseillère Anik Des Marais se questionne sur le processus. Elle aurait désiré voir cette présentation dans un autre contexte. Elle se demande si une proposition budgétaire est souhaitée pour réduire les délais. Un retour pourrait être fait au comité exécutif pour chiffrer ce qui est nécessaire pour que le délai maximal de deux semaines devienne la norme. Elle souhaite que ces présentations ne soient pas présentées durant la semaine budgétaire si des sommes ne sont pas demandées. Madame la mairesse France Bélisle indique que le conseil municipal doit être d'accord avec la cible afin qu'un retour puisse être fait au comité exécutif.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron est d'accord que la question des délais est essentielle. Le processus n'est pas efficient, si les gens n'ont pas accès à un bac de composte, ils mettront leurs déchets dans la poubelle.

Monsieur Champagne demande d'entamer la discussion sur les encombrants.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 12 h 15

M^c Andrée Loyer
Greffière par intérim
Service du greffe

M^c Sélina Beaumont-Demers
Greffière adjointe par intérim
Service du greffe